



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Nicolas Walter, président

Séance ordinaire du **15 novembre 2011**

Considérant que le préavis municipal N° 14 concernant:

Arrêté d'imposition pour l'année 2012

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 14 octobre 2011
- entendu le rapport de la commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet

Décide

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2012 tel que présenté, fixant le taux d'imposition de la Commune à 58,5% (+1% pour la défense incendie), selon l'annexe du présent préavis dont il fait partie intégrante.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 15 novembre 2011.

Le Président


Nicolas Walter



La Secrétaire


Violaine Cherpillod